



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 20 décembre 2012

La Banque Postale et Maisons France Confort signent une convention de partenariat pour développer l'accès social à la propriété

Le 20 décembre 2012, Patrick Vandromme, Président Directeur Général du Groupe Maisons France Confort et Philippe Wahl, Président du Directoire de La Banque Postale ont signé une convention de partenariat afin de favoriser l'accès à la propriété pour les clientèles modestes.

Cette convention a pour objectif de faciliter l'accès des services de La Banque Postale aux clients « primo accédants » souhaitant devenir propriétaires de leur logement, notamment en matière de prêts immobiliers d'accès social. La Banque Postale aura pour rôle de conseiller les clients qui lui seront adressés par le Groupe Maisons France Confort, de les accompagner dans leur projet d'accès à la propriété (évaluation de la capacité d'endettement, constitution du dossier de financement), jusqu'au versement des fonds. Elle leur proposera les conditions de prêts les plus adaptées.

Le Groupe Maisons France Confort est leader de la construction de maisons individuelles en France. Avec près de 80% de clients en primo accession soit près de 5500 ménages, le Groupe Maisons France Confort est un acteur majeur de l'accès à la propriété en France ; les prêts aidés type P.A.S et Prêt à Taux Zéro font partie intégrante du dispositif de financement des projets de construction : « 20% des financements des clients du Groupe Maisons France Confort sont des Prêts à l'Accession Sociale et plus d'un client sur deux est éligible au Prêt à Taux Zéro ».

Animée des valeurs postales de proximité et de service au plus grand nombre, la Banque s'engage en faveur de l'accès social à la propriété et mène plusieurs actions pour accompagner les clientèles modestes dans l'acquisition de leur logement. Elle est notamment un acteur important de la commercialisation du Prêt à Taux Zéro Plus du Ministère du logement, avec plus de 22 236 projets de primo accédants financés à fin 2011.

Enfin, elle déploie depuis octobre 2012 le PAS¹ et distribuera ses premiers crédits pour financer des opérations de location-accession (PSLA²) des acteurs du logement social en 2013.

* *
*

¹ Il s'agit d'un prêt conventionné réglementé, réservé aux ménages sous conditions de ressource.

² Dispositif permettant à des ménages sans apport personnel d'acquiescer le logement qu'ils occupent avec un statut de locataires. Le logement est d'abord financé par un opérateur HLM, le ménage qui occupe le logement s'acquiescant d'une redevance. Par la suite, les locataires ont la possibilité d'opter pour le statut d'accédant à la propriété.

Groupe Maisons France Confort (www.maisons-france-confort.fr/www.groupe-mfc.com)

Créée en 1919, MAISONS FRANCE CONFORT entreprise familiale depuis 5 générations est la plus ancienne société de construction de maisons individuelles et le premier intervenant du marché français (diffus).

Un accompagnement personnalisé et des conseils à toutes les étapes du projet.

Nos conseillers guident et conseillent les futurs propriétaires dans toutes les étapes de construction et de réalisation du projet. Au-delà de la construction même de la maison, MAISONS FRANCE CONFORT a développé une offre complète de services pour faciliter la mise en œuvre des projets de ses clients : recherche du terrain, optimisation du financement, équipements intérieurs et extérieurs, abonnements énergies, sécurité ou assurances.

Effectifs au 30 septembre 2012 : 1 494 collaborateurs. MAISONS FRANCE CONFORT est cotée sur Euronext Paris - Compartiment C

Le Groupe Maisons France Confort en quelques chiffres (données au 31 décembre 2011) :

- Entreprise familiale depuis 5 générations
- Leader de la construction de maisons individuelles en France avec 5 500 maisons livrées en 2011
- 1^{er} intervenant national en accession à la propriété
- Chiffre d'affaires 2011 : 583,9 M€
- + de 70 000 maisons livrées à ce jour
- 340 agences dont 50 maisons d'exposition
- 20 régions couvertes
- 35 marques présentes sur le territoire français

Contact presse :

Actus

Marie Claude Triquet
Relations presse
Tél 04 72 18 04 93
E-mail mc triquet@actus.fr

* *
*

La Banque Postale (www.labanquepostale.fr)

La Banque Postale, filiale bancaire du groupe La Poste, est une banque unique et singulière sur le marché de la banque de détail en France. Fidèle à ses valeurs d'intérêt général, de confiance et de proximité, La Banque Postale place l'accueil attentif de tous au cœur de son métier. Elle accompagne ses clients, particuliers comme entreprises, dans une relation bancaire durable, avec une gamme de produits et services accessibles, à un tarif raisonnable. Elle enrichit sans cesse son offre en s'appuyant notamment sur l'expertise de filiales et partenaires, s'ouvrant ainsi à de nouveaux domaines. La Banque Postale est accessible 24h/24, 7j/7, en tout lieu et à tout moment.

La Banque Postale c'est :

- 5,231 milliards d'euros de PNB
- 11,5 millions de comptes courants postaux
- 10,38 millions de clients actifs
- 450 000 clients Entreprises, Collectivités et Associations
- 6 300 Dab/Gab en France
- 290 milliards d'euros d'encours clientèle
- Plus de 6,95 millions de cartes bancaires, soit 11,5 % du marché
- 17 000 points de contact

(Chiffres à fin 2011)

* *
*

Contact presse :

David Lhôte

Tél. : 01 55 44 22 42 – Fax : 01 55 44 22 62
david.lhote@laposte.fr